

en fin de compte exporté cette immense quantité de pommes de terre.

Mais les rapports de commerce ne nous disent pas tout pour le Nouveau-Brunswick. Mon comté s'étend sur 50 milles le long de la frontière américaine. Le district producteur de pommes de terre s'étend sur 25 à 30 milles dans le comté de l'honorable député d'York (N.-B.), et sur 50 ou 75 milles dans la circonscription de l'honorable député de Victoria. 50 ou 75 milles de ce territoire constituent une région densément peuplée, les fermes se prolongeant immédiatement à la frontière. Du côté américain, il y a un chemin de fer à 2 ou 3 milles de cette frontière; du côté canadien, le chemin de fer est à 10 milles à l'est. Pendant cette période, le cultivateur domicilié à 2 ou 3 milles du chemin de fer de la frontière, au lieu d'expédier ses pommes de terre comme à l'ordinaire, les charroyait au delà de la ligne, voyage par voyage, payait les droits, et vendait aux acheteurs américains. Je ne doute pas qu'on ait expédié de cette façon de 150,000 à 200,000 boisseaux de pommes de terre, hors de mon comté, pendant les trois mois en question, et ces expéditions ne sont pas consignées dans les rapports de commerce. Je ne pourrais pas même tenter de décrire la prospérité qui régnait dans mon comté à cette époque. Nous avons doublé nos cultures, nous avons de bonnes récoltes, nous avons eu une température assez belle, et nous avons obtenu un prix assez avantageux. La cote des pommes de terre à cette saison de l'année était de 80 cents à \$1 le baril.

M. WRIGHT: Quel est le poids de votre baril?

M. CARVELL: 165 livres. Nous avons obtenu de \$1.15 à \$1.35 le baril pour nos pommes de terre durant ces trois mois. Lorsque l'interdiction fut prononcée, vers la fin de décembre 1913, nous obtenions environ \$1.35 le baril pour nos pommes de terre, et ils obtenaient, immédiatement au delà de la frontière, 15 cents de plus par baril. Nous perdions le 10 pour 100. Mais les conditions étaient à bien parler splendides. Des fermes auxquelles on n'avait jamais songé antérieurement étaient achetées et vendues. J'ai été moi-même l'une des victimes. J'ai acheté une ferme de \$5,000, croyant que je pourrais faire de l'argent en cultivant des pommes de terre; mais l'interdiction est venue, et je ne sais plus ce que je vais faire de ma ferme. J'avais mal deviné. La propriété s'est augmentée de 50 p. 100,

[M. Carvell.]

dans certains cas jusqu'à 100 p. 100, dans l'espace de trois mois. Mais les cultivateurs ne voulaient pas vendre leurs propriétés, car ils croyaient que l'état de choses était tel qu'ils pourraient faire de l'argent en retenant leurs biens.

Je consens à admettre avec mon honorable ami (M. Wright) qu'il y a plusieurs personnes malveillantes aux Etats-Unis quand il s'agit de commerce. J'admettrai que tous les ennuis de l'interdiction nous venaient directement de nos voisins du comté d'Aroostook. C'est là le grand district producteur de pommes de terre du continent; ce comté produit de 12 à 13 millions de barils de pommes de terre, et nous pourrions en produire autant dans la même superficie de terrain, au Nouveau-Brunswick, si nous avions le débouché nécessaire. Comme je l'ai dit, ce n'était pas le prix énorme, mais la latitude du marché, qui était d'un si bel avantage. M. McKane, un expéditeur très important de pommes de terre, m'a affirmé qu'il avait été obligé de télégraphier et d'écrire pour trouver une chance de vendre de trois ou quatre wagons de ce légume à Toronto; mais le téléphone sonnait, et une commande arrivait de Boston: Pouvez-vous m'expédier 25, 30, 40 ou 50 wagons?

Le marché était illimité. Extraire les pommes de terre des champs, les transporter à la gare et en faire le chargement sur les wagons, voilà à quoi tout se résumait. Si nos cultivateurs eussent réussi à obtenir des wagons, ou bien d'exporter 600,000 à 800,000 boisseaux aux Etats-Unis, ils en auraient expédié le double. Nombre de cultivateurs de Carleton ont en leur possession des chargements de wagons d'engrais à utiliser au cours de la saison, chaque wagon est l'équivalent de 15 à 20 tonnes à \$40 la tonne. Nombre de cultivateurs font une dépense annuelle de \$1,000 pour engrais seulement, et c'est une dépense judicieuse et rémunératrice. Dans mon propre comté il y a nombre de cultivateurs qui dépenseraient cette année \$2,000 en engrais et ce serait un judicieux emploi de leur argent. Les ministériels qui rient en ce moment et se moquent de ce que j'affirme, ignorent le premier mot de la question. Le député de Dufferin (M. Best) ensemence 2 ou 3 acres de pommes de terre et c'est ce qu'il appellerait, sans doute, une forte récolte. Quant au député de Muskoka (M. Wright) il croirait faire merveille, sans doute, s'il cultivait une parcelle de 1 acre et demi.

Dans mon comté, si le marché américain nous était ouvert, chaque agriculteur cultiverait 20 acres. Au Maine, une culture